

Compte-rendu du Conseil documentaire du 10 juillet 2015

Présents :

Eric Boutin, Marie Magdeleine Dauthier, Coralie Dunan, Christian Gerini, Christine Leroux, Xavier Leroux, Marion Astier, Jeanne Gentilini, Yannick Perrot, Romain Daillan, Françoise Bernardi, Sarah Hurter, Olivier Chourrot, Daniel Eymard.

Excusés :

Nicolas Huchet (procuration à Xavier Leroux), Melina Douchy-Oudot.

Présentation de l'ordre du jour par le Président. Proposition de questions diverses.

Des questions relatives à des problèmes de support :

- Informatique : M-Magdeleine Dauthier signale les nombreuses demandes non traitées notamment sur les sites Toulon centre-ville
- Problème de maintenance de la climatisation : demande de stores à la BU Droit
- Dysfonctionnement du système de rafraîchissement Toulon bâtiment PI
- Absence de système de climatisation à la Bu SeaTech et panne en cours à la Garde
- Demande de mise en conformité électrique (demande d'installation de prises électriques) à SeaTech et en Droit.

Autres questions :

- Horaires d'ouvertures, par Mr Daillan, représentant étudiant : la demande des étudiants est plus importante en période d'examens.

1. Vote du CR du Conseil précédent

Validé à l'unanimité

2. Présentation du rapport d'activité 2014 par D. Eymard

A l'issue de la présentation, question de O. Chourrot :

Le maintien de la fréquentation est-il lié à la fréquentation des non-inscrits notamment les étudiants de l'IFSI ?

Réponse de Coralie Dunan : à la Garde les étudiants de l'IFSI sont effectivement nombreux à venir. Ils viennent surtout pour le WIFI. Ils s'acquittent de frais d'inscriptions de 34 € comme nos étudiants et obtiennent un login. Pour le moment il n'y a pas d'acquisition spécifique pour l'IFSI.

Précision de Sarah Hurter du SCD de Nice :

Ces étudiants doivent obtenir leur carte de l'Université de Nice dont ils dépendent pour la rentrée prochaine. Ils ne payent pas de droits de bibliothèque à Nice. L'UFR de Médecine paie une redevance au SCD de Nice mais pas la région. Ils ont un sésame pour accéder au réseau.

A partir de la rentrée 2015, les étudiants des classes préparatoires des établissements ayant signé une convention avec l'UTLN pourront utiliser sans frais les services du SCBU. Les étudiants seront versés dans APOGEE.

3. Financement du budget documentaire et des projets

Le problème de la pérennité du financement de la documentation est posé par D Eymard, reprenant un document d'accompagnement. Parmi les solutions pour résoudre les lacunes dans l'offre documentaire, notamment la base SHS CAIRN : réviser le socle budgétaire, imaginer un nouveau modèle de financement (participation du CORE, des laboratoires, ticket modérateur, ..), sinon redéfinir les objectifs documentaires, notamment lors de la préparation en 2016 du prochain contrat pluriannuel.

Rappel d'O.Chourrot des contraintes budgétaires de l'UTLN. Le débat conclut à la nécessité d'étudier la question avec le VP Moyens.

La question est évoquée de l'accès à distance aux ressources électroniques pour les personnes extérieures, lequel devrait être rendu impossible pour respecter la plupart des contrats. Une réunion avec la DSIUN sera organisée pour traiter ce problème vu le risque juridique.

Coralie Dunan expose le projet sur les nouveaux usages numériques : écrans partagés, mobilier innovant, espaces de convivialité et de travail en groupes, signalétique...

Le projet est en cours de rédaction et sera transmis à Eric Litot.

4. Modification du règlement intérieur

Les propositions de modification des articles 15, 18 et de l'annexe II sont validées à l'unanimité.

Sur le régime de prêt (article 15) Mr Daillan fait état du besoin d'un nombre de documents empruntables plus important pour les étudiants de niveau Master. F. Bernardi rapporte qu'à AMU tous les étudiants ont droit au même nombre de documents.

Proposition à étudier : jouer sur le délai de prêt et sur le type de documentation et la réservation de documents.

La modification de l'article 29 (sanctions en cas de sortie illégale de document) est à revoir.

5. **Calendrier d'ouverture des bibliothèques**

Validé à l'unanimité.

6. **Point sur l'amiante**

D Eymard rapporte que depuis le dernier conseil le suivi médical des personnels a été mis en route. Il reste à informer les personnels extérieurs ou ayant quitté l'établissement.

Concernant le désamiantage, l'appel d'offre a été retiré, soulevant trop de doutes sur les résultats.

Une expertise de l'APAVE est attendue.

O. Chourrot informe que d'après la législation il n'y pas de risque avéré, le pourcentage de fibres présentes dans l'air étant nul ou bien en dessous du seuil de 5 fibres/litre. Mais le CHSCT a conclu à l'existence d'un risque. L'université vient de mandater un expert judiciaire.

C. Dunan rappelle qu'en attendant elle ne peut toujours pas affecter de tâches à son personnel à l'intérieur du magasin de la Garde en raison de ce problème.

7. **Questions diverses**

Sont évoquées les carences au niveau du soutien technique, très handicapantes pour le service public et pour le service interne : chauffage, climatisation, informatique, électricité, ménage, stores en BU de Droit

O. Chourrot propose une réunion à la rentrée DPST/DSIUN
